

Et maintenant ? ... de la nécessité de mettre à jour le projet de territoire

La mise en œuvre du projet de territoire des 7 Vallées depuis 4 années permet aujourd'hui de bénéficier d'une prise de recul sur un certain nombre d'actions engagées et d'objectiver la nécessité d'une mise à jour du document.

Pourquoi mettre le projet de territoire à jour ?

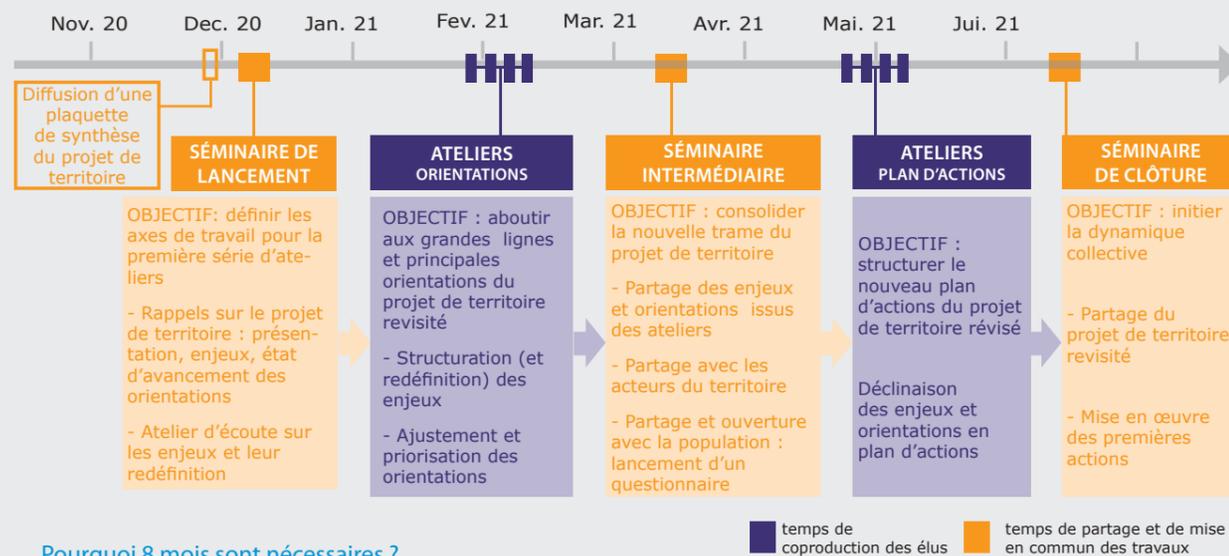
- Pour identifier une trajectoire forte et porteuse d'avenir pour le territoire
- Pour envisager une vision prospective du territoire, partagée par tous et en adéquation avec les ressources du territoire et de ses acteurs
- Pour que chacun puisse se faire le relais des ambitions de développement du territoire
- Pour créer une dynamique d'ensemble et une cohésion au sein des acteurs politiques et techniques du territoire des 7 Vallées
- Pour donner à voir à l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire les dynamiques et les ambitions de développement du territoire
- Pour structurer l'action des collectivités locales pour les années à venir.

Méthode de travail proposée par l'AULA

Réviser le projet de territoire des 7 Vallées implique la mise en œuvre d'une méthodologie spécifique et cadrée. La direction prise pour cette démarche est d'associer très largement l'ensemble des élus communautaires dans le processus afin d'engager un travail de co-construction du projet de territoire. Dans cet objectif l'AULA a proposé à la Communauté de Communes des 7 Vallées une méthode de travail s'étalant de décembre 2020 à juin 2021 structurée en plusieurs temps forts.

Vous retrouvez le détail de ces temps dans la frise ci-dessous.

Réunir les conseillers communautaires autour de séminaires d'écoute et d'ateliers de travail collaboratif est au cœur de la démarche de co-construction et animera chacun de ces temps forts. L'Agence d'Urbanisme de l'Artois aura pour rôle de structurer, d'animer et de synthétiser les travaux issus des échanges entre les élus, afin que la Communauté de Communes se dote d'une nouvelle feuille de route au plus proche des besoins du territoire.



Pourquoi 8 mois sont nécessaires ?

La coordination des temps de coproduction nécessite un travail de préparation de chacun de ces temps en amont, mais également un travail de formalisation et de synthèse à l'issue de chaque séance dans l'objectif de préparer l'étape suivante. De plus des temps de communication intermédiaires sont indispensables à la bonne information des acteurs associés. La frise présentée tient compte de ces temps intermédiaires, et de leur imbrication dans des délais optimisés.



LE ZOOM AULA PROJET DE TERRITOIRE Décembre 2020



PROJET DE TERRITOIRE DES 7 VALLÉES

Synthèse et projet de mise à jour

Élaboré en 2016 pour répondre à la nécessaire formalisation des enjeux et ambitions de la jeune communauté de communes des 7 Vallées, le projet de territoire bénéficie aujourd'hui du recul de 4 années de mise en œuvre.

L'évolution de la gouvernance de l'EPCI, mais aussi du contexte global et le retour d'expériences acquises ces dernières années, amènent à envisager l'évaluation des actions engagées et des ambitions formulées en 2016 afin d'enclencher sa mise à jour et d'apporter une vision nouvelle sur l'avenir du territoire.

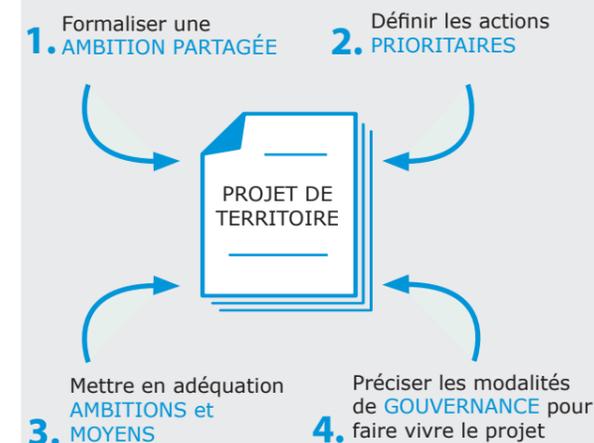
Ce qu'est un projet de territoire ...

C'est une feuille de route qui permet d'appréhender les enjeux du territoire et de fixer le cap pour les années à venir, au-delà du seul mandat en cours. Concrètement, c'est le fil conducteur pour les actions et projets à mener pour le développement du territoire; et ce, au delà des seules compétences de l'EPCI, en lien potentiel, selon les aspirations des élus, avec la diversité des acteurs du territoire.

... et ce qu'il n'est pas

- Un document réglementaire à la forme imposée
- Un bilan exhaustif des actions menées et à mener par l'EPCI
- Une production technique élaborée « en chambre »

Enjeux et Clés de Réussite



Le projet de territoire est un assemblage de la stratégie communautaire et des ambitions plus largement portées pour le territoire: il doit être transversal.

Le succès d'un projet de territoire repose sur:

- Sa capacité à s'installer comme **document de référence** auprès des acteurs du territoire (Com. de Com., communes, tiers acteurs...)
- Un **portage politique**
- Une élaboration du projet via une **démarche collaborative**



AXE 1 : un territoire rural riche en histoire

État d'avancement*



Valorisation du patrimoine médiéval

Le patrimoine médiéval est affiché comme un moteur du développement touristique du territoire, au travers de la valorisation d'équipements existants et de la création de nouvelles aménités ludiques et paysagères.

Une ligne directrice forte nécessairement à l'échelle de l'EPCI pour une mise en cohérence des actions. Des relais communaux possibles via une appropriation de la thématique en application des lignes stratégiques intercommunales.

➔ Le Centre Historique Médiéval d'Azincourt est le projet phare réalisé pour cette thématique.



Structuration de l'offre touristique

Développer une offre touristique de séjour clé en main, à destination de publics variés et travailler la communication de cette offre.

Une échelle d'intervention à l'échelle de l'EPCI, voire au delà. Une compétence de l'Office de Tourisme à l'échelle de la CC des 7 Vallées et de la CC du Ternois, mais des actions à relayer et à accompagner par l'EPCI.

➔ Une thématique portée à l'échelle du PETR Ternois 7 Vallées, peu développée dans sa mise en œuvre hormis dans son volet communicationnel (site internet fonctionnel et diverses plaquettes de communication disponibles).



Randonnée, sport et nature

Valoriser et développer l'offre de sports de nature existante sur le territoire, qu'il s'agisse de la poursuite des itinéraires de randonnée pédestres ou cyclables ou du développement des aménités et activités en lien avec l'eau. Améliorer la gestion et la communication en lien avec ces offres.

Une échelle d'intervention à l'échelle du PETR et à inscrire en lien avec les intercommunalités voisines pour une pertinence optimale des actions. Une communication portée par l'Office de Tourisme mais un relais nécessaire à l'échelle des EPCI et communes.

➔ Une mise en œuvre au long cours, avec la réalisation de plusieurs centaines de kilomètres de tracé VTT et la valorisation d'activités nautiques sur les rivières du territoire.

AXE 2 : un territoire ambitieux et innovant dans son développement

État d'avancement *



Accompagnement des entreprises

La Communauté de Communes souhaite se positionner comme un acteur qui encourage et accompagne les initiatives de développement économique sur son territoire.

Un enjeu fort à l'échelle de l'EPCI, qui se positionne clairement comme accompagnateur et facilitateur des initiatives économiques portées par divers acteurs du territoire via la mise en place de différents dispositifs financiers (aide directe aux entreprises), accompagnement à l'emploi ou la création d'entreprises (via la pépinière d'entreprises à Beaurainville par exemple).

➔ Une mise en œuvre engagée sur le temps long.



Développement filières

Chercher à développer les spécificités du territoire afin d'appuyer un développement économique qui soit innovant et qui se démarque des autres territoires

La Communauté de Communes souhaite avoir un rôle d'initiateur et d'appui de démarches innovantes, tout en laissant toute leur place aux acteurs économiques et aux porteurs de projet.

➔ Exploration de la thématique avec le lancement d'études pour identifier les potentiels de marchés et les modèles économiques (par exemple l'étude de marché sur la cuisine centrale communautaire)



Mobilité

Les problématiques de mobilité pouvant être un frein à l'accès à l'emploi et aux services, l'ambition portée par cette thématique est de proposer de nouvelles solutions de déplacements à la population.

Matérialisation de cette ambition par la mise en œuvre avec les territoires voisins d'un service aux particuliers pour un usage alternatif de l'automobile.

➔ Une thématique peu développée dans le projet de territoire, mais à la mise en œuvre effective via la mise en place de Rézo Pouce.



Organisation EPCI

Améliorer la mise en commun et la mutualisation des moyens entre l'EPCI et les communes afin d'améliorer son fonctionnement, d'être au plus proche des besoins et au service des territoires.

Enjeu fort qui touche l'organisation et le fonctionnement de l'EPCI et de ses partenaires, en particulier les communes membres.

➔ La thématique a été mise en œuvre notamment via la création d'un intranet. Plusieurs autres actions sont en cours de définition pour améliorer le fonctionnement de l'institution.



Stratégie de développement économique

Structurer et donner à voir les ambitions de développement pour le territoire, afin d'encourager les initiatives, l'entrepreneuriat et l'accueil d'activités sur le territoire.

Pour cette thématique l'EPCI peut avoir un rôle d'impulsion, mais doit s'appuyer sur les dynamiques et spécificités du territoire et de ses acteurs économiques (animation de la charte commerciale via le FISAC par exemple).

➔ Les réflexions et les échanges avec les acteurs du territoire s'organisent sur un temps long et continu.

AXE 3 : un territoire soucieux du cadre de vie à disposition de ses habitants

État d'avancement *



Offre de soins

Face aux risques de désertification médicale sur le territoire, la question de la santé est centrale pour la population en place et pour l'attractivité du territoire. La question de la structuration et du renforcement de l'offre de soin sur le territoire est à construire à court et long termes.

L'EPCI intervient à plusieurs niveaux sur cette thématique, à la fois en tant que porteur de projet (création de plusieurs maisons de santé) et en tant qu'initiateur de dynamiques entre les acteurs de la santé, il cherche à créer les conditions favorables d'implantation (accompagnement à l'implantation, COPIL Santé)

➔ Un sujet pris à bras le corps et dont les actions se poursuivent.



Équipements et services

L'offre en équipements et services à la population est un enjeu de développement et d'attractivité majeur pour le territoire des 7 Vallées. Cette thématique doit permettre de renforcer l'accès aux services et de conforter l'attractivité résidentielle du territoire.

Des lignes directrices fixées par l'EPCI qui se traduisent ensuite par des portages de projets communaux (fonds de concours pour des terrains multisports) ou intercommunaux (réflexions sur le développement d'un conservatoire de musique des 7 Vallées).

➔ Une thématique avec un état d'avancement variable en fonction des sujets et actions (du stade de la réflexion à la mise en œuvre opérationnelle).



Événementiel

En lien avec le patrimoine, les équipements et l'offre culturelle du territoire, valorisation et renforcement de l'événementiel pour renforcer le rayonnement du territoire.

Pour cette thématique l'EPCI intervient en accompagnement (communication par exemple) ou directement en organisateur en fonction des sujets.

➔ L'accent a été mis sur l'organisation d'événements, notamment en lien avec la thématique médiévale et la communication pour cette thématique.

(*) légende ■ = actions réalisées |||| = actions engagées